

	B.P.J.E.P.S. activités physiques pour tous	N° de session habilitée :
--	---	---------------------------

UC 1	ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	Date :
-------------	---	---------------

Evaluation initiale ☐	Rattrapage ☐
--	-------------------------------------

NOM, PRENOM et SIGNATURE du CANDIDAT (obligatoires) :

MODALITES de l'EVALUATION CERTIFICATIVE (cf. arr. du 21 NOVEMBRE 2022 dont conditions fixées par le DRAJES PACA) :

L'évaluation certificative des UC transversales 1 et 2 s'appuie sur

- la production d'un document écrit personnel
- et sur un entretien.

Ce document écrit personnel transmis aux évaluateurs/trices 1 semaine au moins avant l'épreuve, explicite la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique ;
il constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences.

L'entretien se déroule sur une durée de **40 minutes au maximum** comprenant une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 minutes au maximum.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	CRITÈRES D'EVALUATION	OBSERVATIONS :
C1. 1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs. C1. 2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous. C1. 3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.	Le candidat : -Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous -Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés -Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués. -Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous. -Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics. -Garantit l'intégrité physique et morale des publics -Se situe dans la structure -Situe la structure dans les différents types d'environnement -Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous.	
Avis de la commission d'évaluation	FAVORABLE (rayer la mention inutile)	DEFAVORABLE (rayer la mention inutile)

MOTIVATION de la décision (quelque soit l'avis de la commission):

EVALUATRICE/TEUR HABILITE/E (sans lien avéré etc.) NOM, PRENOM et SIGNATURE (obligatoires)	EVALUATRICE/TEUR ou FORMATRICE/TEUR HABILITE/E NOM, PRENOM et SIGNATURE (obligatoires)
--	--

	B.P.J.E.P.S. activités physiques pour tous	N° de session habilitée :
--	---	---------------------------

UC 2	METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	Date :
-------------	---	---------------

Evaluation initiale ☐	Rattrapage ☐
--	-------------------------------------

NOM, PRENOM et SIGNATURE du CANDIDAT (obligatoires) :

MODALITES de l'EVALUATION CERTIFICATIVE (cf. arr. du 21-06-16 dont conditions fixées par le DRAJES PACA) :

L'évaluation certificative des UC transversales 1 et 2 s'appuie sur

- la production d'un document écrit personnel
- et sur un entretien.

Ce document écrit personnel transmis aux évaluateurs/trices 1 semaine au moins avant l'épreuve, explicite la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique ;
il constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences.

L'entretien se déroule sur une durée de 40 minutes au maximum comprenant une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 minutes au maximum.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	CRITÈRES D'EVALUATION	OBSERVATIONS :
C2. 1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués. C2. 2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative. C2. 3-Evaluer un projet d'animation.	Le candidat : -Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative. -Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun -Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués -Planifie les étapes de réalisation -Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers -Procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous -Utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics. -Produit un bilan -Identifie des perspectives d'évolution.	
Avis de la commission d'évaluation	FAVORABLE (rayer la mention inutile)	DEFAVORABLE (rayer la mention inutile)

MOTIVATION de la décision (quelque soit l'avis de la commission) :

EVALUATRICE/TEUR HABILITE/E (sans lien avéré etc.) NOM, PRENOM et SIGNATURE (obligatoires)	EVALUATRICE/TEUR ou FORMATRICE/TEUR HABILITE/E NOM, PRENOM et SIGNATURE (obligatoires)
--	--

UC 3 / MODALITE 1

CONDUIRE UNE SEANCE,

Date :

APEC ☐

AJS ☐

APEN ☐

Cocher une seule case

**UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE
DANS LA MENTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS**

APEC = activités physiques d'entretien corporel ; AJS = activités et jeux sportifs ; APEN = activités physiques en espace naturel.

Evaluation initiale ☒

Rattrapage ☐

NB : la famille d'activités doit être identique dans la même modalité (1 ou 2), pour l'évaluation initiale et pour le rattrapage !

Mathéo Tripodi Chauvel SIGNATURE du CANDIDAT (obligatoire) :

Lieu de l'épreuve :

Public présent (tranche d'âge / effectif) :

MODALITES 1 de l'EVALUATION CERTIFICATIVE (cf. arr. du 21-06-16 dont conditions fixées par le DRAJES PACA) :

Le(a) candidat(e) présente la séance issue du cycle d'apprentissage en cours ;

il (elle) conduit la séance d'apprentissage issue de ce cycle, dans sa structure d'alternance pédagogique.

La séance a une durée d'au moins 45 minutes (et maximum 120 minutes) pour un public d'au moins 6 pratiquants.

La séance d'apprentissage est suivie d'un entretien d'une durée de 30 minutes maximum :

- 15 minutes maximum avec les deux évaluateurs, au cours desquelles le(la) candidat(e) analyse et évalue cette séance en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix éducatifs et pédagogiques ;
- 15 minutes maximum avec les deux évaluateurs, portant sur la conception, la progression, la pertinence et l'évaluation du cycle d'apprentissage mis en œuvre.

Objectifs intermédiaires (OI)	Descriptif réglementaire des OI	OBSERVATIONS :
Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage	Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation	
	Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle	
	Organiser la séance ou le cycle	
Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage	Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs	
	Mettre en oeuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle dans deux des trois familles d'activités	
	Adapter son action pédagogique	
Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage	Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés	
	Évaluer son action	
	Évaluer la progression des pratiquants	
Avis de la commission d'évaluation		FAVORABLE (rayer la mention inutile)
		DEFAVORABLE (rayer la mention inutile)

MOTIVATION de la décision (quelque soit l'avis de la commission):

TUTRICE/TEUR DECLARE/E du ou de la candidate
NOM, PRENOM et SIGNATURE (obligatoires)

EVALUATEUR HABILITE (sans lien avéré etc.)
NOM, Prénom et SIGNATURE (obligatoires)

		B.P.J.E.P.S. activités physiques pour tous		N° de session habilitée :
UC 4	Cocher une seule case	MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE		Date :
APEC ☐				
AJS ☐				
APEN ☐				
Evaluation initiale ☐		Rattrapage ☐		NB : la 3 ^{ème} famille d'activités de la candidat/e doit être identique pour l'évaluation initiale <u>et</u> pour le rattrapage de l'UC 4
NOM, PRENOM et SIGNATURE du CANDIDAT/E (obligatoires) :				
Lieu de l'épreuve :			Public présent (tranche d'âge / effectif) :	
MODALITES de l'EVALUATION CERTIFICATIVE (cf. arr. du 21-06-16 dont conditions fixées par le DRAJES PACA) : Le(la) candidat(e) conduit une séance d'animation dans la famille d'activités restant à évaluer au sein de l'organisme de formation pendant au minimum 45 minutes et au maximum 120 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants. La séance d'animation est suivie d'un entretien de 30 minutes au maximum avec les deux évaluateurs au cours duquel le(la) candidat(e) analyse et évalue cette séance d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix éducatifs et pédagogiques.				
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES		CRITÈRES D'EVALUATION		OBSERVATIONS :
C4. 1-Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités physiques pour tous en lien avec les singularités des pratiquants C4. 2-Maîtriser et faire appliquer les règlements afin que chaque sportif évolue en sécurité C4. 3-Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité		Le candidat : -Maîtrise les gestes techniques et les conduites professionnelles des activités physiques pour tous adaptées aux particularités des pratiquants -Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage dans la troisième famille d'activités et dans une logique inclusive -Adapte les techniques en fonction des caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants -Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usage de la discipline en choisissant les moyens adaptés aux singularités des publics encadrés -Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique en veillant à l'intégration de tous les pratiquants -Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques -Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité -Aménage la zone de de pratique ou d'évolution en veillant à l'intégration de tous les pratiquants -Veille à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique de l'évolution -Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières		
Avis de la commission d'évaluation		FAVORABLE (rayer la mention inutile)		DEFAVORABLE (rayer la mention inutile)
MOTIVATION de la décision (<u>quelque soit l'avis de la commission</u>) :				
EVALUATRICE/TEUR ou FORMATRICE/TEUR HABILITE/E NOM, PRENOM et SIGNATURE (obligatoires)		EVALUATRICE/TEUR HABILITE/E (sans lien avéré etc.) NOM, PRENOM et SIGNATURE (obligatoires)		